

---

# ACTIONNAIRES AU NOMINATIF : OPTEZ POUR L'E-CONVOCATION

---

## EN OPTANT POUR L'E-CONVOCATION VOUS CONTRIBUEZ À NOS EFFORTS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'e-convocation vous permet de recevoir, à votre adresse électronique, **vos convocations et la documentation relatives aux Assemblées Générales de Pernod Ricard.**

**À cet effet, pour les actionnaires au nominatif pur ou administré :**

**CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE SÉCURISÉ SHARINBOX**

[www.sharinbox.societegenerale.com](http://www.sharinbox.societegenerale.com) avec vos identifiants :

- **code d'accès (à 8 chiffres)** : il figure en haut de vos relevés et dans le formulaire unique de vote (sous le « Cadre réservé à la Société ») ;
- **mot de passe** : il vous a été envoyé par courrier lors de l'entrée en relation avec la Société Générale Securities Services. En cas de perte ou d'oubli, se rendre sur la page d'accueil du site et cliquer sur « Obtenir vos codes ». Il vous sera renvoyé instantanément par email si votre adresse email et vos informations de naissance sont déjà enregistrées. Sinon, le mot de passe vous sera adressé par courrier postal.

**CLIQUEZ SUR LE MENU « INFORMATIONS PERSONNELLES »**

Vérifiez votre adresse e-mail dans la section « Coordonnées personnelles » **puis cliquez sur** « S'abonner gratuitement » dans la section « E-Services/E-convocations aux Assemblées Générales ».

**À noter** : L'adresse e-mail renseignée dans le cadre de la convocation aux Assemblées Générales sera prise en compte comme e-mail de contact pour votre compte nominatif. Elle sera utilisée exclusivement dans le cadre de la gestion de votre compte, à des fins de notification ou d'informations relatives à vos avoirs. Elle pourra notamment être utilisée en cas de perte de vos identifiants d'accès au site Internet [www.sharinbox.societegenerale.com](http://www.sharinbox.societegenerale.com).

